

Délibération n° 6/2020

Syndicat Mixte « Lozère Numérique »

Le 06/01/2020 à 14 h 30 s'est tenue, dans les locaux du Département de la Lozère, la réunion du Comité Syndical Lozère Numérique, régulièrement convoqué par lettre du 20/12/2019.

Membres en exercice : 152

Participant(e)s à la réunion : 34 Reçu à la Préfecture de la Lozère

Absent(e)s : 118

Pouvoirs : 11

Le **14 JAN. 2020**

Étaient présents :

Bureau du courrier

1. Monsieur Gilbert COMMANDRE représentant titulaire de la commune d'Altier
2. Monsieur Gilbert FONTUGNE représentant titulaire de la commune d'Antrenas,
3. Madame Mireille ESPINOSA représentante titulaire de la commune d'Auroux,
4. Monsieur Philippe MARTIN représentant titulaire de la commune de Balsièges,
5. Monsieur Christian LEMOINE représentant titulaire de la commune de BEL Air Val d'Ance,
6. Monsieur Lionel BOUNIOL représentant titulaire de la commune de Bourg sur Colagne,
7. Monsieur Patrick AGUILHON représentant titulaire de la commune de Brenoux,
8. Monsieur Philippe PIN, représentant titulaire de la commune de Cheylard l'Evêque,
9. Monsieur Pierre BARGETON représentant titulaire de la commune de Cubières,
10. Monsieur Christian BENOIT, représentant titulaire de la commune de Cubierettes
11. Monsieur Christian HUGUET représentant titulaire de la commune de Florac Trois Rivières,
12. Monsieur Jean Max ANDRE représentant titulaire de la commune de Gabriac,
13. Monsieur Jérôme SAINT LEGER, représentant titulaire de la commune de Grandrieu,
14. Monsieur Dominique ROGER, Représentant suppléant de la commune d'Ispagnac,
15. Monsieur Frédéric DUVERT représentant titulaire de la commune de Lanuejols,
16. Monsieur Michel DUPUY représentant titulaire de la commune des Salelles,
17. Monsieur Eric MALHERBE, représentant titulaire de la commune de Marchastel,
18. Monsieur Marcel MERLE représentant titulaire de la commune de Marvejols,
19. Monsieur Alain VEYRUNES représentant titulaire de la commune de Mont Lozère et Goulet,
20. Monsieur Bernard BASTIDE, représentant titulaire de la commune de Nasbinals,
21. Monsieur Jean-Louis BRUN représentant titulaire de la commune de Naussac Fontanes,
22. Madame Eve BREZET, représentante titulaire de la commune de Recoules d'Aubrac
23. Monsieur Alain FARGES représentant titulaire de la commune de Rimeize,
24. Monsieur Etienne JIMENEZ, représentant suppléant de la commune de Saint Chély d'Apcher,
25. Monsieur André DELEUZE représentant titulaire de la commune de Saint Julien des Points,
26. Monsieur Ludovic JAFFUEL représentant titulaire de la commune de Saint Léger du Malzieu,
27. Monsieur Alain LOUCHE , représentant titulaire de la commune de Saint Martin de Boubaux
28. Monsieur Joël ROUQUET, représentant titulaire de la commune de Saint Pierre le Vieux,
29. Monsieur Claude MEJEAN, représentant titulaire de la commune de Sainte Héléne,
30. Monsieur Alain VENTURA, représentant suppléant de la commune de Ventalon en Cévennes,
31. Madame Sophie PANTEL représentante titulaire du Département de la Lozère,
32. Monsieur Henri BOYER représentant titulaire du Département de la Lozère,
33. Monsieur Bernard PALPACUER représentant suppléant du Département de la Lozère,,
34. Monsieur Robert AIGOIN représentant titulaire du Département de la Lozère,

Pouvoirs :

1. Monsieur Gérard ODOUL représentant titulaire de la commune de Chauchailles ayant donné pouvoir à Monsieur Henri BOYER représentant titulaire du Département de la Lozère,
2. Monsieur Gérard CROUZAT représentant titulaire de la commune de Sainte Etienne Vallée Française ayant donné pouvoir à Sophie PANTEL représentante titulaire du Département de la Lozère,
3. Madame Odile CHARMAILLAC représentante titulaire de la commune de Noalhac ayant donné pouvoir à Madame Sophie PANTEL représentante titulaire du Département de la Lozère,
4. Monsieur François BICHON représentant titulaire de la commune de Fournels ayant donné pouvoir à Madame Sophie PANTEL représentante titulaire du Département de la Lozère,
5. Madame Claudie MICHEL représentante titulaire de la commune de Saint André de Capcèze ayant donné pouvoir à Monsieur Henri BOYER représentant titulaire du Département de la Lozère,
6. Monsieur Pierre FRESQUET représentant titulaire de la commune de Moissac Vallée Française ayant donné pouvoir à Monsieur Jean Max ANDRE représentant titulaire de la commune Gabriac,
7. Monsieur Daniel DIAZ représentant titulaire de la Communauté de Communes Millau Grands Causses ayant donné pouvoir à Sophie PANTEL représentante titulaire du Département de la Lozère,
8. Monsieur Francis SARTRE, représentant titulaire de la commune de la Fage Saint Julien ayant donné pouvoir à Sophie PANTEL représentante titulaire du Département de la Lozère,
9. Monsieur Daniel LONGEAC représentant titulaire de la commune de Brion ayant donné pouvoir à Monsieur Henri BOYER représentant titulaire du Département de la Lozère,
10. Monsieur Michel THEROND représentant titulaire de la commune d'Albaret Sainte Marie ayant donné pouvoir à Monsieur Henri BOYER représentant titulaire du Département de la Lozère,
11. Monsieur Arnaud PRUNET, représentant titulaire de commune du Chastel-Nouvel ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MARTIN représentant titulaire de la commune de Balsiéges.

OBJET : Débat sur les orientations budgétaires :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Madame la Présidente présente le projet de budget 2020 du Syndicat Mixte Lozère Numérique tel que décrit ci-dessous :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
		002 Résultat de fonctionnement reporté	264 340,64 €
Chapitre 011		Chapitre 74	
6064 Fournitures administratives	5 000,00 €	74741 Participation Communes 30 % (1,20 €/habitant soit 0,2€ part fixe et 1€ part variable, 63 491 habitants)	76 189,20 €
611 Prestation de service (Mission de contrôle)	219 008,91 €		
6168 Assurances	10 000,00 €		
6156 Maintenance AGEDI	3 000,00 €	7473 Participation Département 70 %	177 774,80 €
62878 Remboursements Frais autres organismes (Remboursement locations immobilières, mobilières, personnel)	127 200,00 €	7478 Participations autres organismes (reversement frais de mission de contrôle)	16 100,00 €
Chapitre 66			
66111 Intérêts Bancaires	60 000,00 €		
Chapitre 042		Chapitre 042	
6811 Dotations aux amortissements	211 716,11 €	777 Quote-part subvention investissement transférable compte de résultat	101 520,38 €
	635 925,02 €		635 925,02 €

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Chapitre 16 1641 Emprunts en euros	2 421 610,12 €	001 Solde d'exécution section d'investissement	1 992 414,39 €
Chapitre 20		Chapitre 13	
		1313 Subventions Département (38 € x 25 000 prises environ)	950 000,00 €
		13141 Subventions Communes (38 € x 25 000 prises environ)	950 000,00 €
		1311 Subvention FSN	3 285 000,00 €
		1312 Subvention Région	1 500 000,00 €
2041513 Subventions délégataire	6 366 000,00 €	Chapitre 16	
		1641 Emprunts en euros	0,00 €
Chapitre 040		Chapitre 040	
139 Subventions transférables compte de résultat	101 520,38 €	28 Amortissements	211 716,11 €
	8 889 130,50 €		8 889 130,50 €

Reçu à la Préfecture de la Lozère

Après la présentation des orientations budgétaires 2020,

Le **14 JAN, 2020**

Le Comité syndical prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires.

Bureau du courrier

La Présidente du Syndicat Mixte,
Sophie PANTEL

